



## Informations importantes AES Cheyres-Châbles

Responsable : Madame Lurdes Roque domiciliée à Cheyres, tél. **077 500 90 31**.

Lieu d'accueil : Salle Clos-d'Avau, route d'Yverdon-les-Bains 329 à Cheyres.

Le rendez-vous de midi est fixé sous l'abri-bus de l'école de Cheyres. Les enfants scolarisés à Cheyres s'y rendent à la sortie des classes et sont pris en charge immédiatement. Les enfants scolarisés à Châbles sont pris en charge à leur sortie du bus.

L'enfant amène une paire de pantoufles, une brosse à dents ainsi que du dentifrice.

Les absences en cas de maladie sont à annoncer à la responsable de l'AES si possible le jour précédent jusqu'à 18h30, ou le matin même.

Les absences pour cause de rendez-vous chez le médecin, le dentiste (ou autres) et pour les **sorties de classe** sont à annoncer au plus tard le jeudi matin de la semaine précédente.

La commande des repas de midi se fait chaque jeudi pour la semaine suivante : les absences lors des repas sont à annoncer au plus tard le jeudi de la semaine précédente à 12 heures, en cas de fériés (Fête-Dieu, Ascension) le mercredi de la semaine précédente à 12 heures. Passé ce délai, le repas est automatiquement commandé donc facturé.

Pour les fréquentations irrégulières, le planning est à confirmer **au plus tard le 15 du mois précédent** à l'aide du formulaire envoyé séparément par courriel. La plage-horaire de midi est une inscription permanente qui ne permet pas de modification.

Cheyres, le 2 juillet 2021

➔ **Toutes les absences sont à annoncer par mail à : [aes@cheyres-chables.ch](mailto:aes@cheyres-chables.ch)**